

JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #205

Job Title / Designation de l'emploi TAPISSIER-DÉCORATEUR	Salary Group Groupe 5	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service TÉLÉVISION FRANÇAISE			
Function / Fonction <p>Chargé de confectionner, de garnir, de modifier, de recouvrir, de manoeuvrer, d'entretenir et de se procurer les éléments de décoration scéniques d'après les plans, les devis, les dessins, les croquis, les maquettes, les photos et les instructions afin de répondre aux besoins de la production.</p>			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Conseille et donne des renseignements aux différents intervenants, selon sa sphère d'activité. 2. Détermine les moyens de fabrication et les matériaux en consultation avec le requérant; suggère des moyens économiques et des idées sur le plan esthétique. 3. Taille, coud, colle, canne, étire et fait le modelage des tissus, du cuir, des peaux ou d'autres matériaux textiles et non textiles. 4. Modifie, répare, nettoie, teint et entretient les matériaux textiles de décoration. 5. Modifie, entretient, capitonne, rembourre et recouvre les meubles ou les autres éléments de décoration scéniques afin de répondre aux besoins. 6. Crée, façonne, transforme, modifie et restaure les meubles, les éléments de décoration scéniques; bricole ou fournit des indications ou de l'aide, au besoin. 7. Monte et lorsque requis, démonte les éléments de décoration scéniques relevant de sa compétence et, occasionnellement, exécute ce travail avec l'aide des machinistes affectés à ces tâches. 8. Manutentionne, transporte et lorsque requis, fait transporter les éléments de décoration scéniques se rapportant à ses activités; s'assure qu'ils sont livrés et rapportés en toute sûreté. 9. Lit les plans, les devis, les dessins, les croquis, les maquettes, les photos et les instructions, recherche les informations complémentaires; s'il y a lieu, interprète les idées et les valide; s'assure d'avoir les détails, les données et les indications complets et exacts afin de répondre aux besoins. 10. Établit et soumet, au besoin, les états de frais et les estimations de main-d'œuvre et de matériaux. 11. Avise les personnes concernées, à la suite des démontages de décors, quant à l'entreposage et la récupération de certains matériaux. Range, classe et vérifie le matériel au retour. 12. Tient à jour un catalogue de photos afin d'assurer une continuité pour les émissions. 13. Apporte les modifications et les corrections courantes aux plans, aux dessins ou aux croquis afin de solutionner les problèmes de fabrication rencontrés, en autant que le concept visuel soit respecté; propose des changements voulus pour résoudre des problèmes de fabrication non courants. 14. Assure l'entretien de l'outillage mis à sa disposition et effectue les réparations nécessaires; fait rapport, s'il y a lieu, sur leur fonctionnalité. 15. Participe, sur demande, à des réunions de planification ou de production. 16. Rapporte tout bris ou défautuosité des équipements ou du matériel aux personnes concernées. 17. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 18. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 19. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes. 			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations. B. S / O C. Entretient des relations internes et externes. 			
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes

Diplôme d'études professionnelles (DEP) en technique de rembourage artisanale ou diplôme pertinent.

Prior Experience / Expérience

Trois (3) ans sont requis pour accomplir les tâches de façon satisfaisante.

Where and how acquired / Source de l'expérience

Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation